



CORRESPONDANCE ENTRE LA COULEUR DES YEUX ET LA ROBE

Certaines couleurs d'yeux sont attachées génétiquement à un patron de robe :

- Tous les chats de la catégorie **point** ont les yeux BLEUS.
- Les chats **blancs** ou **particolores** peuvent avoir les yeux BLEUS ou IMPAIRS, mais ce n'est pas systématique.

Pour le reste des robes, dans la majorité des races, sauf mention contraire explicite dans le standard, la couleur des yeux est indépendante de celle de la robe.

Dans les races où le standard précise que la couleur des yeux doit être « en accord avec celle de la robe », l'exigence d'une couleur déterminée (autre que celles citées ci-dessus) est le résultat d'un travail de sélection des éleveurs et non une caractéristique inhérente à la robe. Par exemple, le chartreux (bleu) a les yeux jaunes, et le russe bleu a les yeux verts, et les chats de la catégorie mink ont les yeux AIGUE-MARINE.

En ce qui concerne les races :

- Persan et Exotic Shorthair
- British et races apparentées (Scottish, Highland, Selkirk, Manx, Cymric)

la correspondance entre la robe et la couleur des yeux, demandée dans les standards, est la suivante :

- Catégorie traditionnelle :
 - Yeux OR à CUIVRE acceptés pour toutes les robes ;
 - Yeux VERTS acceptés uniquement pour les chats à la fois tabby et silver ainsi que chez les chats tipped (golden shaded, golden shell, silver shaded, chinchilla) ;
 - Yeux BLEUS ou IMPAIRS acceptés uniquement pour les chats blancs ou particolores.
- Catégorie sepia :
 - Yeux OR à VERT dans toutes les robes sans exception.
- Catégorie mink :
 - Yeux AIGUE-MARINE dans toutes les robes sans exception.
- Catégorie point :
 - Yeux BLEUS dans toutes les robes sans exception.